

La Téluq pourrait être rattachée à l'UQAM d'ici la fin de l'année

Claude Gauvreau

L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec prenait acte, le 13 mars dernier, d'un projet de rattachement de la Télé-université (Téluq) à l'UQAM, présenté par le recteur, M. Roch Denis, et la directrice générale de la Téluq, Mme Anne Marec.

Sur la proposition de M. Denis, l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ a demandé que soit constitué un comité de travail afin d'examiner les retombées et les avantages d'un tel rattachement, non seulement pour les deux constituantes, mais pour tous les établissements de l'UQ. Le comité comprendra les directions des établissements intéressés à y participer. Enfin, l'Assemblée des gouverneurs a mandaté le Président de l'Université du Québec, M. Pierre Lucier, pour accompagner l'UQAM et la Téluq dans leur démarche et pour convenir d'un moment où un retour du projet à l'Assemblée sera indiqué.

Comme l'explique le recteur, ce projet de rattachement n'a pas été conçu pour bénéficier uniquement à l'UQAM et à la Téluq. «En matière de télé-enseignement, il présente de multiples avantages pour les autres universités membres du réseau. Le projet s'inscrit donc dans une optique de coopération et non de concurrence, dans une perspective de partage de ressources, de compétences et d'expertises. C'est ce type d'orientation que défend la nouvelle équipe de direction de l'UQAM depuis qu'elle est en place.»

Par ailleurs, souligne-t-il, il est clair que le projet offre à l'UQAM et à la Téluq des possibilités extrêmement intéressantes sur le plan de la formation, de la recherche et de l'internationalisation. «La Téluq, seule, ne peut connaître un développement à moyen et à long terme qui soit à la hauteur de ses potentialités. Elle doit trouver une masse critique de professeurs, d'étudiants, et de pôles d'enseignement et de recherche. C'est ce que possède l'UQAM actuellement. Quant à nous, nous pouvons et nous allons connaître un développement important en matière de télé-enseignement.»

L'objectif est de mener le projet à terme dès décembre prochain. «D'ici là, indique M. Denis, il devra être défini de manière

plus précise sous ses aspects légaux, administratifs, académiques et scientifiques. Ce sera le rôle du comité de travail. Il s'agit d'un élément déterminant pour la réussite du projet.»

La Téluq en bref

Créée en 1972 et instituée «école supérieure» par le MEQ en 1992, la Téluq est une université dans le plein sens du terme. Ce qui la distingue des autres, c'est sa vocation d'établissement d'enseignement à distance. Les étudiants ne se déplacent pas pour recevoir la formation de la Télé-université. Ils étudient avec du matériel pédagogique et didactique (documents imprimés, audios, vidéos, ou sur support informatique), à domicile, au travail ou ailleurs, selon leur choix.

La Téluq offre à plus de 18 000 étudiants des cours et des programmes dans des domaines aussi variés que l'administration, les communications, l'informatique, la psychologie, la santé, les technologies et le multimédia. De plus, la Téluq développe de la formation sur mesure pour les entreprises, les organismes publics et les associations professionnelles.

Les activités de recherche sont en croissance à la Télé-université. De 1992 à 1999, plus de 14 000 000 \$ ont été accordés à ses professeurs-chercheurs. Ceux-ci mènent des projets de recherche couvrant de nombreux domaines : économie et gestion, communications, lettres, sciences de l'éducation, sciences de l'informatique, sciences naturelles et génie, sociologie et technologies de l'enseignement.

Enfin, en matière de coopération internationale, le développement conjoint de programmes de formation, la formation de spécialistes du télé-enseignement, l'inscription d'étudiants étrangers et la construction de réseaux d'enseignement à distance sont autant de champs d'intervention privilégiés par la Télé-université.